



**Conférence des femmes de la Francophonie
Bucarest, Roumanie, 1^{er} et 2 novembre 2017**

**« Création, innovation, entrepreneuriat, croissance et développement :
les femmes s'imposent! »**

La Conférence internationale des femmes de la Francophonie, organisée conjointement par la Roumanie et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), se déroulera sous le haut patronage du Président de la Roumanie, en présence de la Secrétaire générale de la Francophonie.

L'objectif est de rassembler les parties prenantes et agissantes en faveur de l'égalité femme-homme et de mobiliser les États et gouvernements membres de l'OIF pour éliminer les obstacles persistants à la mise en œuvre des engagements internationaux sur les droits et l'autonomisation économique des femmes. Il s'agit de réaffirmer l'importante contribution des femmes et leur valeur ajoutée au développement économique. La réunion permettra de partager de bonnes pratiques et d'échanger sur les politiques et les initiatives des États et gouvernements francophones en faveur de l'égalité femme-homme dans la vie économique, dans l'accès à la propriété, aux moyens de production et à la prise de décision. La Conférence sera aussi l'occasion, pour les femmes entrepreneures et de la société civile engagées dans tous les secteurs économiques, de se rassembler, d'échanger et d'explorer les possibilités de maillage, de sorte que soit créé un Réseau francophone des femmes entrepreneures.

Contexte de la Conférence

L'avenir de la Francophonie et de l'espace économique francophone ne peut s'envisager sans la prise en compte du rôle des femmes, qui constituent des leviers et des maillons essentiels pour la croissance et le développement. Or, malgré l'objectif dédié à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes dans les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en 2000, puis les Objectifs de développement durable (ODD) en 2015, **les femmes demeurent encore aujourd'hui majoritairement en marge des processus économiques. Elles veulent une plus grande reconnaissance de leurs apports. Sans elles, point d'émergence est garantie. Elles souhaitent aussi sortir du secteur informel dans lequel elles sont cantonnées.**

Consciente de cette situation, la Francophonie s'est fermement engagée, dès l'an 2000, à promouvoir l'égalité femme-homme, notamment dans sa dimension économique, lors de la **première Conférence des femmes de la Francophonie à Luxembourg**. Les États et gouvernements membres de la Francophonie ont par la suite placé l'autonomisation économique des femmes au cœur de leur action en adoptant, en 2014, la **Stratégie économique de la Francophonie**. Cette stratégie est un enjeu prioritaire, car l'indépendance économique est garante de l'émancipation des femmes, leur donne voix au chapitre, et leur permet de participer pleinement à la croissance de leur pays, qui se doit d'être inclusive. Dans le cadre des 20 ans de la Plateforme d'action de Beijing, la Francophonie s'est également dotée, en mars 2015, d'une « **Déclaration francophone sur l'autonomisation économique des femmes** ».

La Roumanie, pays hôte de la Conférence des femmes de la Francophonie, attache une importance particulière à l'essor d'un espace économique francophone qui prône non seulement la solidarité et la coopération, mais également l'équité et la réduction des inégalités.

Format de la Conférence

La Conférence comprendra deux séquences : a) séances plénières, b) ateliers, rencontres et témoignages. Grâce aux technologies numériques, chaque séquence fera appel à l'audience et à la présence virtuelle de milliers de francophones dispersés sur les cinq continents. Tous les domaines économiques auxquels les femmes participantes apportent une contribution notable seront évoqués lors des travaux. Enfin, on célébrera de manière festive l'excellence des femmes dans le cinéma et la mode, en reconnaissant les chaînes de valeurs, le savoir-faire et la qualité.

Participants

La Conférence, qui réunira environ 450 à 500 personnes, s'adresse aux représentants de la société civile, en présence des ministres des 84 États et gouvernements membres et observateurs de la Francophonie (ministre de la Condition féminine, ministre de la Francophonie, etc.).

Des représentants des organes de la Francophonie seront également présents (Assemblée parlementaire de la Francophonie, Agence universitaire de la Francophonie, TV5Monde, Université Senghor, Association internationale des maires francophones, Conférence des ministres de l'Éducation de la Francophonie / CONFEMEN, Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie / CONFEJES).

En outre, des membres des organisations internationales et régionales, partenaires de la Francophonie, en particulier des représentants de la société civile et du secteur privé seront invités.

Objectifs

La Conférence de Bucarest doit permettre aux États et gouvernements membres de l'OIF d'apprécier leurs engagements et les réalisations concrètes au titre de la Déclaration de Luxembourg de 2000, de la Stratégie économique de 2014 et de la Déclaration ministérielle de 2015. Elle se fixe notamment pour buts de :

- 1) Formuler des **recommandations stratégiques** en faveur de l'autonomisation économique des femmes (droits, renforcement des capacités, entrepreneuriat, leadership). Ces recommandations permettront de constituer un *Plan d'action francophone pour l'autonomisation économique des femmes* et de nourrir les réflexions engagées par l'OIF en vue de l'élaboration d'une *Stratégie francophone en matière d'égalité femme-homme*, qui sera soumise à l'adoption des chefs d'Etat et de gouvernement au XVII^e Sommet de la Francophonie d'Erevan (Arménie) en 2018.
- 2) Mettre en place un **Réseau francophone de femmes entrepreneures** visant l'échange de bonnes pratiques quant au démarrage, au financement et à l'expansion d'une entreprise. Pendant la Conférence de Bucarest, des femmes et des hommes issus de toutes les régions de l'espace francophone viendront rappeler l'importance d'appliquer le principe d'égalité femme-homme dans le secteur économique pour une croissance partagée et durable. En tant que partenaires actifs de la Francophonie, les membres de la société civile (organisations non gouvernementales Réseau francophone pour l'égalité femme-homme) seront associés à l'évènement. Ils seront invités, aux côtés de représentants gouvernementaux et d'entreprises, à valoriser et à illustrer l'apport et le savoir-faire des femmes. Ils partageront également leurs bonnes pratiques et les leçons apprises.

Les 3 axes thématiques de la Conférence seront :

Axe thématique 1 : « Droits des femmes et accès au marché du travail »

Une pleine autonomisation économique des femmes commence par la mise en place d'un environnement juridique favorable à l'égalité femme-homme, par la promotion de leurs droits et d'accès au marché du travail. Il est nécessaire d'accélérer l'adoption de mesures effectives garantissant l'accès à un salaire décent, un lieu de travail sûr et une protection contre la discrimination, mais aussi d'entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques et au crédit.

Aspects qui seront traités : Accès à un travail décent, à la protection sociale, aux ressources économiques et au crédit ; prévention et lutte contre les discriminations et les violences au travail ; éducation, formation et renforcement de capacités ; fracture numérique fondée sur le genre et monde du travail.

Axe thématique 2 : « Innovation et entrepreneuriat féminin »

La capacité des femmes à innover et à s'investir dans l'entreprise est un autre atout majeur pour accéder à l'autonomisation économique. Indissociables, l'innovation et l'entrepreneuriat contribuent à améliorer la compétitivité, à créer davantage de valeur ajoutée, à dynamiser l'activité économique et à ouvrir de nouvelles perspectives de croissance aux femmes.

Aspects qui seront traités : Entrepreneuriat féminin, tremplin pour l'autonomisation économique ; filières économiques porteuses (énergies renouvelables, industries créatives, agriculture) ; utilisation et impact des technologies numériques.

Axe thématique 3 : « Leadership des femmes dans la gouvernance économique »

L'autonomisation économique des femmes passe par un accès égal aux postes de direction (cadres, administratrices) dans les entreprises. La participation des femmes à la gouvernance économique peut notamment avoir une influence sur le développement local et national, les affaires mondiales ou les enjeux économiques qui concernent la vie quotidienne des femmes et des jeunes.

Aspects qui seront traités : Femmes dirigeantes au sein des instances de décisions économiques ; renouvellement du modèle du cadre dirigeant, mixité dans la gouvernance ; réseaux féminins d'influence et alliances (partage d'expériences et renforcement de capacités).
